

**Union Départementale Scolaire et d'Intérêt Social
des Pyrénées-Orientales**

**Extrait du registre des délibérations
Séance du 26 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six mars, à 9 heures 30, le Comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Thuir, sous la présidence de Jean ROQUE, Président de l'U.D.S.I.S..

N° délibération :	Objet :
26/03/24 – 02.	Actualisation du tableau des emplois au 1er avril 2024.

représentants des conseillers départementaux :

Titulaires présents : Lola BEUZE, Madeleine GARCIA-VIDAL, Martine ROLLAND, Jean ROQUE, Marie-Pierre SADOURNY, Thierry VOISIN.

Suppléants présents : Marie-Edith PERAL.

Suppléants présents ne participant pas au vote : /

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Michel GARCIA, Hermeline MALHERBE, Marc PETIT, Alexandre REYNAL, Aude VIVES.

représentants de l'assemblée syndicale :

Titulaires présents : Dominique ANDRAULT, Marc BIANCHINI, Josette PUJOL.

Suppléants présents : Sylvie TORRES.

Suppléants présents ne participant pas au vote : /

Titulaires absents ayant donné procuration : /

Absents : Nicolas GARCIA, Alain GOT, Georges GUARDIA, Raymond LEMORT, Françoise ORTEGA, Antoine PARRA, Martine PIERA, Raymond PLA, Daniel PUIGSEGUR, Pierre BATAILLE, Josiane LOURTIL, Valérie FRANCO, Maya LESNE.

Vu la délibération n°15/12/23-02 du Comité Syndical du 15 décembre 2023 relative à l'actualisation du tableau des emplois au 1^{er} janvier 2024 ;

Le Président,

Indique que compte tenu :

- Des stagiairisations au niveau du centre équestre,
- Des avancements de grades qui n'étaient pas connus lors du Comité Syndical du 15 décembre 2023,
- Du recrutement du chef de pôle plaine nécessitant l'ouverture d'un poste de conseiller des A.P.S (catégorie A) ; le jury ayant été déclaré infructueux pour le recrutement en catégorie B,

envisagés pour cette année 2024, il est nécessaire d'actualiser le tableau des emplois.

Précise qu'une mise à jour des postes à fermer sera effectuée après consultation du prochain Comité Social Territorial.

Propose au Comité Syndical de l'U.D.S.I.S. de :

- Créer 6 postes au titre des emplois permanents :
 - 4 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
 - 1 poste de conseiller territorial des A.P.S.
 - 1 poste d'opérateur des A.P.S.
- Acter la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} avril 2024 (voir le tableau annexé).

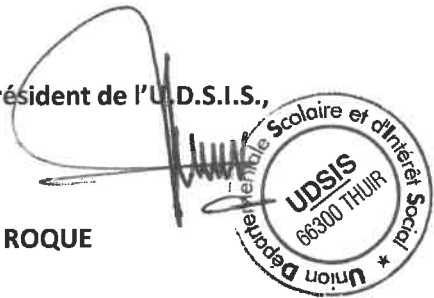
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE A L'UNANIMITE de :

- Créer les 6 postes au titre des emplois permanents
- Acter la modification du tableau des emplois à compter du 1^{er} avril 2024

Ainsi fait et délibéré, à THUIR, les jours mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Le Président de l'U.D.S.I.S.,

Jean ROQUE



**ETAT DU PERSONNEL
A COMPTER DU 01 AVRIL 2024**

EMPLOIS	Nombre
1 – EMPLOIS PERMANENTS	154
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	33
Directeur Général des Services de 20 000 à 40 000 habitants	1
Directeur territorial	1
Attaché hors classe	1
Attaché Principal	2
Attaché territorial	3
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	6
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1
Rédacteur	3
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	6
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	3
Adjoint administratif	6
FILIÈRE TECHNIQUE	87
Ingénieur	2
Technicien principal 1 ^{ère} classe	3
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1
Technicien	3
Agent de maîtrise principal	14
Agent de maîtrise	7
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	11+4
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	16
Adjoint technique	26
FILIÈRE SPORTIVE	27
Conseiller territorial des A.P.S.	1+1
Éducateur des A.P.S. principal 1 ^{ère} classe	9
Éducateur des A.P.S. principal de 2 ^{ème} classe	2
Éducateur des A.P.S.	2
Opérateur principal des A.P.S.	5
Opérateur qualifié des A.P.S.	2
Opérateur des A.P.S.	1+1
FILIÈRE ANIMATION	7
Animateur principal 1 ^{ère} classe	1
Animateur principal 2 ^{ème} classe	1
Animateur	1
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1

Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1
Adjoint d'animation	2
2 - EMPLOIS SAISONNIERS	78
Attaché	1
Attaché principal	1
Rédacteur principal 1ère classe	1
Rédacteur principal 2ème classe	1
Rédacteur	0
Adjoint administratif	3
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3
Adjoint technique	17
Conseiller des APS	20
Educateur des A.P.S.	11
Opérateur qualifié des A.P.S.	5
Opérateur des A.P.S.	10
Adjoint d'animation	5
3 - EMPLOIS NON TITULAIRES	2
EMPLOIS EN CDD	2
Éducateur des APS	2
4 – CONTRAT D'APPRENTISSAGE - CONTRAT DE DROIT PRIVÉ	8
Apprentissage CAP en restauration à la cuisine de MILLAS	1
Apprentissage CAP palefrenier soigneur au centre équestre de SAINT CYPRIEN	1
Apprentissage en licence professionnelle mention Qualité Hygiène Sécurité Santé environnement au sein du Pôle Restauration Collective	1
Apprentissage Formation Agent et Responsable de restauration collective	4
5 – CONTRAT AIDE – CONTRAT DE DROIT PRIVÉ	2
Parcours Emploi Compétences	2